
Adresse de l'agent national du district d'Amay-sur-Arrou, qui annonce la vente d'un domaine de l'émigré Damoiseau, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district d'Amay-sur-Arrou, qui annonce la vente d'un domaine de l'émigré Damoiseau, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 343;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14116_t1_0343_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

dans leurs âmes cet hommage souverain qui n'est dû qu'à l'auteur de la nature; c'est dans son sein qu'elle puise pour s'élever à la hauteur de la révolution la raison qui par la dédicace de son temple a fait tomber le voile épais de l'erreur et du mensonge.

Nous venons de faire passer au district pour remettre au pied de cette montagne régénératrice 23 marcs 6 - 3 - d'argenterie autrefois sacrée, et précieuse dans ce moment. Puis quand passant au creuset national elle va servir, dirigée par vos mains, à lancer la foudre qui va terrasser les tyrans et leurs vils esclaves.

Nous vous félicitons, Citoyens représentants d'avoir sauvé derechef la République en dévoiant les noirs complots de ses ennemis; notre sang est là toujours prêt à couler pour vous maintenir, jusqu'à l'entier anéantissement du despotisme, au poste où notre vœu vous a placés. Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne !

Salut, union, estime, amitié et fraternité ».

PEZET (présid.), CAHOUR (vice-présid.), CAHUSAC [et 8 signatures illisibles].

30

L'agent national du district d'Arnay-sur-Arroux, département de la Côte-d'Or, écrit qu'un domaine de l'émigré Damoiseau, situé dans la commune de Meulay, estimé 49,691 livres, s'est vendu, divisé en 61 lots : 232,930 liv.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

31

La société populaire de Montfort, département du Gers, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui annonce qu'elle offre à la patrie un cavalier monté et équipé. Elle termine par dire que les comités de salut public et de sûreté générale ont toute sa confiance, et invite la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Montfort, 10 flor. II] (3).

« Législateurs,

La société montagnarde de Montfort ne sait pas faire des phrases, mais elle parle le simple langage de la vérité. Toujours emportée par l'amour sacré de la patrie, soutenue par votre énergie, elle vous félicite de vos glorieux travaux. Elle offre un cavalier monté et équipé à la République, son bras va combattre les tyrans, il reviendra victorieux ! ou s'il périt, sa mort ne s'effacera jamais de nos cœurs pourvu qu'avant son dernier soupir il voit celui d'un esclave.

(1) P.V., XXXIX, 41. Bⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^o); M.U., XL, 283.

(2) P.V., XXXIX, 42. Bⁿ, 25 prair. (2^e suppl^o) et 26 prair. (2^e suppl^o).

(3) C 306, pl. 1161, p. 11.

Nous vous invitons à continuer comme vous faites depuis que vous n'êtes plus entravés. Les français vous chérissent et vous soutiendront. Maintenez à l'ordre du jour votre immortelle annonce : la justice et la probité; vos Comités de salut public et de Sûreté générale ont notre confiance; nous vous réitérons de rester à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis, les traîtres et les faux patriotes soient exterminés. S. et F. ».

DAYRENS (présid.), BAQUIR (vice-présid.) [et une signature illisible].

32

La société populaire des Rousses, département du Jura, écrit que le temple de sa commune est maintenant dédié à la Raison; que les saints et les vases d'argent qui servoient au culte ont été envoyés à la trésorerie nationale; que ses cloches sont descendues pour être converties en canons et servir à foudroyer les tyrans et leurs satellites. Elle annonce une somme de 300 liv. recueillie par souscription pour les frais de la guerre; elle prie la Convention de recevoir cette modique offrande, et désireroit avoir à offrir à sa patrie les mines du Pérou. Elle se plaint de la pénurie des subsistances qui se fait sentir dans son canton, invite la Convention à rester à son poste, et demande à être autorisée à continuer de tenir ses séances dans une partie de la ci-devant cure, n'ayant pas d'autre emplacement convenable.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi à la commission de commerce et des approvisionnements et aux comités d'instruction publique et des domaines (1).

33

La société populaire de Saint-Jean-Poudgé (2) félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui annonce qu'elle offre à la patrie un quintal de fil, 1 paire de draps neufs, 3 cannes de toile, dont partie est propre à faire des sacs, partie à faire des chemises, et un ballot de charpie qu'elle destine au 3^e bataillon de son département.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Saint-Jean-Poudgé, s. d.] (4).

« Législateurs,

Vous avez détruit un gouvernement tyrannique aux mœurs infâmes et corrompues, vous avez fondé la République, les vertus et les mœurs doivent la maintenir pour établir leur règne; il ne suffit pas de votre exemple et de celui des plus purs républicains, il ne suffit pas encore de les exciter par les éloges et les hon-

(1) P.V., XXXIX, 42. Bⁿ, 25 prair. (2^e suppl^o).

(2) Gers.

(3) P.V., XXXIX, 43. Bⁿ, 25 prair. (2^e suppl^o) et 26 prair. (2^e suppl^o).

(4) C 305, pl. 1138, p. 5 et 6.